

Étiquetage des produits bio spécifiquement pour les transformateurs/trices fermiers/ières, 22 mars 2022, cours en ligne

**Principes de base pour l'étiquetage des aliments biologiques et
Bourgeon**



Date

Mardi, 22 mars 2022, 9.00- 15.30

Où

La conférence se déroule sur la plateforme de conférence "Zoom".

Contenu

Comment déclarer correctement les produits de ferme? Étiquetage des produits biologiques **spécifiquement pour les transformateurs/trices fermiers/ères**.

Le cours :

- présente les bases de la loi sur les denrées alimentaires et les exigences relatives à l'étiquetage des produits biologiques et Bourgeon ;
- indique où obtenir quelle assistance;
- donne des conseils sur la manière de mettre correctement en pratique l'étiquetage;

Les questions des participants doivent être envoyées à l'avance, afin qu'elles puissent recevoir une réponse concrète dans le cadre du cours.

Méthodologie

Présentations, exercices, discussions, échange d'expériences

Programme du mardi 22 mars 2022

Heure	Thème	Orateur/oratrice
dès 08:30	La salle de réunion est ouverte : les questions techniques sur l'utilisation de Zoom seront discutées personnellement.	Stefanie Leu et Ursula Kretzschmar, FiBL
dès 08:45	Première rencontre autour d'un café/thé virtuel	Ursula Kretzschmar, Simone Hartong
09:00	Accueil, objectifs de la journée et présentations	Ursula Kretzschmar, Simone Hartong
09:15	L'étiquetage selon la législation alimentaire suisse : notions de base avec exemples	Ursula Kretzschmar, FiBL
10:00	Pause café	
10:30	Exercice : créer son propre exemple. Discussion des exemples	Ursula Kretzschmar, FiBL
11:00	L'étiquetage selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique : notions de base avec exemples	Ursula Kretzschmar, FiBL
11:30	Exercice : créer son propre exemple. Discussion des exemples	Ursula Kretzschmar, FiBL
12:00	Pause de midi	
13:00	L'étiquetage selon le cahier des charges de Bio Suisse : notions de base avec exemples	Simone Hartong, Bio Suisse
13:45	Exercices sur l'étiquetage selon l'Ordonnance sur l'agriculture biologique et le cahier des charges de Bio Suisse.	Simone Hartong, Bio Suisse
14:15	Pause	
14:30	Création d'une étiquette propre à partir d'un produit concret, inclus vérification	tous
15:00	L'étiquetage dans le magasin de la ferme	Simone Hartong, Bio Suisse
15:15	Où trouver quoi et qui peut m'aider ?	Ursula Kretzschmar, Simone Hartong
15:20	Discussion et questions ouvertes	tous
15:30	Tour de fin	

Programme sous réserve de modifications

Responsable du cours

Ursula Kretzschmar, experte en Qualité alimentaire et transformation, tél. 062 865 04 27,
ursula.kretzschmar@fibl.org

Coûts

(Le matériel de cours est compris dans les coûts)

- | | | |
|--------------------------------------|-----|-------|
| • Agriculteurs/trices et étudiant/es | Fr. | 150.— |
| • Pour tous les autres | Fr. | 250.— |

Date limite d'inscription: 04.03.22

Conditions d'inscription : Pour les annulations jusqu'à 5 jours avant le début du cours, nous facturons des frais de traitement de 40 CHF. Si un/e participant/e au cours ne se présente pas sans avoir annulé à l'avance, le coût total du cours lui sera facturé.

Inscription, renseignements

<https://anmeldeservice.fibl.org/Coursdeletiquetagedesproduitsbiospecificquement>

FiBL secrétariat des cours, Stefanie Leu

Ackerstrasse 113 / Postfach 219

CH-5070 Frick

Tél. +41 62 865 72 74

kurse@fibl.org, www.fibl.org

Si vous ne pouvez pas assister au cours, vous pouvez obtenir le matériel du cours auprès du secrétariat du cours (contre facture, Fr. 10. - à Fr. 20. -, selon l'étendue).